

Commune de Miéry

Compte rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2012

Étaient Présents : Jean Pierre KOËGLER, Jacques GRANGEREAU, Annick SOLDA, José BOURGEOIS, Nicolas GETE, Jean-Baptiste MÉRILLOT.

Etaient excusées : Suzanne NOIRAUT (pouvoir à Jean-Pierre KOËGLER), Céline PICHON (pouvoir à Jean-Baptiste MÉRILLOT).

Était absent : Stéphane SIMON

Secrétaire de séance : Jacques GRANGEREAU.

Ordre du jour

- 1.1 - Comptes Administratifs 2011 des budgets de la commune, de l'eau et du Centre Communal d'Action Sociale,
- 1.2 - Compte de gestion et Affectation des résultats des différents budgets,
- 2 - Vote des taxes.
- 3 - Budgets 2012 de la commune, de l'eau et du Centre Communal d'Action Sociale.
- 4 - Création d'un espace cinéraire.
- 5 - Travaux d'éclairage public, chemin de Fourchy.
- 6 - Travaux de voirie, programme 2012,
- 7 - Travaux en forêt,
- 8 - Travaux de rénovation de plancher sur bâtiment communal,
- 9 - Adhésion aux services mutualisés du SIDEC (maintenance logiciels)

1.1 - Comptes Administratifs 2010 des budgets de la commune, de l'eau et du Centre Communal d'Action Sociale.

Ces comptes administratifs sont la représentation de la gestion, par le Maire, des Budgets votés par le Conseil Municipal. A ce titre ils sont présentés par, Jacques GRANGEREAU, Premier Adjoint.

- Budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES -	BP 2011	CA 2011
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	232 573 €	84 076,02 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES -		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	232 573 €	102 867,34 €
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES -		
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	161 223 €	66 603,52 €
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES -		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	161,223 €	51 031,39 €
<u>- service de l'eau.</u>		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES -	BP 2011	CA 2011
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	40 789 €	19 429,17 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES -		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	40 789 €	17 661,98 €
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES -		

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	93 284 €	22 262,53 €
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES -		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	93 284 €	82 330,47 €

- C. C. A. S.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES -	BP 2011	CA 2011
TOTAL DES DÉPENSES	904 €	658,96 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES -		
TOTAL DES RECETTES	904 €	437,85 €

Le Conseil, en fonction des différents budgets, se prononce comme suit (le Maire ne prenant pas part au vote) :

- C. A. du budget principal → voté à l'Unanimité,
- C.A. du service de l'eau → voté à l'Unanimité,
- C. A. du C.C.A.S. → voté à l'Unanimité des membres du C.C.A.S.

1.2 - Compte de gestion et Affectation des résultats des différents budgets,

A - Budget principal,

AFFECTATION DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS

Résultats 2010

Déficit d'Investissement	- 13 156,26 €
Excédent de Fonctionnement	+ 145 707,58 €
Excédent global	+ 132 551,32 €

Résultats 2011

Déficit d'Investissement	- 15 572,13 €
Excédent de Fonctionnement	+ 18 791,32 €
Excédent global	+ 3 219,19 €

BILAN au 31 décembre 2011

DI 001 et RI 1068	Déficit d'Investissement	- 28 728,39 €
	Excédent de Fonctionnement	+ 164 498,90 €
RF 002	Excédent global	+ 135 770,51 €

B - budget de l'eau,

AFFECTATION DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS

Résultats 2010

Excédent d'Investissement	+ 15 836,49 €
Excédent d'Exploitation	+ 1 199,28 €

Résultats 2011

Excédent d'Investissement	+ 60 067,94 €
Excédent d'Exploitation	- 1 767,19 €

BILAN au 31 décembre 2011

RI 001	Excédent d'Investissement	+ 75 904,43 €
RE 002	Déficit d'Exploitation	- 567,91 €

C - C. C. A. S.

AFFECTATION DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS

Résultats 2011

RF 002	Déficit de Fonctionnement	- 231,05 €
	Excédent cumulé	+ 253,33 €

Le Conseil, en fonction des différents budgets, se prononce comme suit, pour l'affectation des résultats et du compte de Gestion :

- C. A. du budget principal → voté à l'Unanimité,
- C.A. du service de l'eau → voté à l'Unanimité,
- C. A. du C.C.A.S. → voté à l'Unanimité des membres du C.C.A.S.

2 - Vote des taxes.

Taxes	Bases 2011	Taux	Produits fiscal 2011	Bases 2012	Taux	Produits fiscal 2012
d'habitation	113 900	8,47%	9 647	123 100	8,47%	10 427
foncière (bâti)	68 300	20,80%	14 206	75 700	20,80%	15 330
foncière (non bâti)	37 200	29,08%	10 818	37 800	29,08%	10 992
			34 671			36 749

Augmentation des bases (état) = + 5,99%

Pas d'augmentation des taux (commune)

Il est précisé, avant le débat, que l'augmentation de 2006 était de 2%, soit 527 €, en 2007 et 2008, pas d'augmentation, en 2009, une augmentation de 1% a été adoptée soit 313 €, en 2010 et 2011 pas d'augmentation et en 2012 le Conseil n'a pas voté d'augmentation. Il est également précisé que les dotations de l'État tiennent compte de l'effort fiscal réalisé par les communes.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2012.

3 - Budgets 2012 de la commune, de l'eau et du Centre Communal d'Action Sociale.

Jacques GRANGEREAU 1^{er} Adjoint, présente au Conseil les propositions de budget du Maire pour l'exercice 2012.

Budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES et RECETTES - BP 2012

MONTANT DÉPENSES = RECETTES DE FONCTIONNEMENT 217 441 €

Dont un transfert de **110 000 €** de la section Fonctionnement à la section d'Investissement (**Autofinancement**).

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES et RECETTES

MONTANT DÉPENSES = RECETTES D'INVESTISSEMENT 160 040 €

B - budget de l'eau,

SECTION D'EXPLOITATION - DÉPENSES et RECETTES - BP 2012

MONTANT DÉPENSES = RECETTES DE FONCTIONNEMENT 24 670 €

(sans transfert en tenant compte de l'excédent de la section d'Investissement en clôture 2011)

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES et RECETTES

MONTANT DÉPENSES = RECETTES D'INVESTISSEMENT 92 182 €

C. C. A. S.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES et RECETTES - BP 2012

☞ **Le Conseil, en fonction des différents Budgets Primitifs (B. P.), se prononce comme suit :**

- **B. P. du budget principal**
Fonctionnement et Investissement → **voté à l'Unanimité,**
- **B.P. du service de l'eau**
Fonctionnement et Investissement → **voté à l'Unanimité,**
- **B. P. du C.C.A.S.** → **voté à l'Unanimité de ses membres**

4 - Création d'un espace cinéraire.

Suite à la procédure de reprise des concessions abandonnées et conformément à la réglementation, il est proposé aux membres du Conseil, le nettoyage des éléments de la croix et du monument aux morts, la mise en place d'un ossuaire et l'intervention sur les concessions déclarées abandonnées, pour la somme d'environ 15 500 € TTC.

A la demande de certains habitants, pour la mise en oeuvre d'un columbarium, il est proposé la création d'un espace cinéraire pour la somme d'environ 13 500 € TTC.

Une réflexion peut-être menée avec les habitants sous forme d'un groupe de travail.

☞ **Le Conseil, à l'Unanimité, décide de donner un avis favorable sur ces travaux et autorise le Maire à lancer une consultation.**

5 - Travaux d'éclairage public, chemin de Fourchy

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 11 novembre 2011, a décidé de faire réaliser les travaux de structure de chaussée, de l'extension du chemin de Fourchy, à l'entreprise BRETIN-TISSOT, pour la somme de 2 792,66 € TTC, avec inscription de cette somme au budget 2012.

A la demande des futurs habitants, concernant la mise en oeuvre d'un éclairage public, une étude a été effectuée sur la base de deux points lumineux.

Le coût des travaux (terrassement pour fourreaux et mise en oeuvre de deux candélabres) est estimé à 13 565,12 € TTC.

☞ **Le Conseil, à la Majorité (6 CONTRE et 2 ABSTENTIONS), décide de ne pas donner une suite favorable à ces travaux d'éclairage public.**

6 - Travaux de voirie, programme 2012,

Déjà à l'étude en 2011, suite à une demande de Monsieur et Madame NICOD, "la Maison du Haut", aux communes de Saint Lothain et de Miéry, la réfection de l'accès à leur établissement et au camping est devenue nécessaire. Le coût estimé des travaux s'élève à 9 735,44 € TTC auquel il doit être ajouté les honoraires du géomètre de 998,90 € TTC. Soit la somme de 10 734,34 € TTC à répartir entre les deux communes.

Une subvention peut-être sollicitée auprès du Conseil Général, à hauteur de 40 %.

☞ **Le Conseil, à l'Unanimité, décide de faire réaliser ces travaux, par la Société Jurassienne d'Entreprise, dans le cadre du marché à bon de commande signé en 2010 et conjointement avec la commune de Saint Lothain. Le Conseil décide, également, de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.**

7 - Programme travaux en forêt

Pour 2012, l'Office National des Forêts nous propose les travaux suivants :

- dépressage et nettoyage manuel de jeunes peuplements résineux à 3-6 ms réduisant la densité de plus de 4 000 tiges/ha à 2 500 tiges/ha, de la parcelle 21. Le coût des travaux d'investissement s'élève à 786,45 € TTC.

☞ **Le Conseil, à l'Unanimité, décide la réalisation de ces travaux.**

8 - Travaux de rénovation de plancher sur bâtiment communal

Les Locataires du premier étage de la Mairie, nous informent de la vétusté du parquet en planches de sapin, de

l'entrée et de la cuisine.

La menuiserie POUX, sollicitée, nous propose la mise en place d'un sol constitué de trois couches ;

- sur le sol existant, un sol "OSB" contre l'humidité,
- une souche "Quick stop" pour réduire les bruits d'impact,
- un parquet flottant stratifié à une, deux ou trois lames sur panneau de 7 mm. Coût = 3 258,70 € TTC.

Le Conseil, à l'Unanimité, décide de confier à l'entreprise POUX, la réalisation d'un parquet flottant, posé sur le sol existant, de l'entrée et de la cuisine de l'appartement communal, situé à l'étage de la Mairie.

9 - Adhésion aux services mutualisés du SIDEC (maintenance logiciels)

Dans le cadre du service mutualisé, appelé Informatique de Gestion (IDG), fourni, à notre commune, par le SIDEC, pour la gestion et le suivi des logiciels spécifiques (comptabilité, budget principal et budget eau, paie, état civil, élections), nous sommes sollicités pour le renouvellement de l'adhésion à ce service.

Le montant proposé par le SIDEC, pour l'année 2012, s'élève à 764,12 € (698,40 en 2011, 670,05 € en 2010, 593,80 € en 2009).

Le Conseil, à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion aux services mutualisés proposés par le SIDEC pour la maintenance de logiciels spécifiques (comptabilité, budget principal et budget eau, paie, état civil, élections).

Le Secrétaire de séance

Le Maire

Jacques GRANGEREAU



Jean-Pierre KOËGLER